

agenda

Samedi 6 Avril



Le Relais petite enfance
& le Multi Accueil des Héritiers
vous invitent à une
Matinée de la Petite enfance
Samedi 6 avril
de 9h30 à 12h30

Au complexe Raymond Devos à Laigneville,
Chemin de Rosé, 60290 Laigneville



Renseignements : 03.44.33.94.00 (RPE) ou 03.44.31.16.50 (Multi-accueil)

Samedi 6 Avril



Dimanche 7 Avril



MSE ACTUALITES est
rédigé et mis en page
par les élus de
la commission information
et communication



Notre commune a la chance de bénéficier d'un cadre de vie agréable: des coteaux arborés délimitent notre espace urbain. Ces derniers se métamorphosent au fil des saisons.

Depuis de nombreuses années, le conseil municipal met tout en œuvre pour préserver ce paysage et ses fonctions écologiques.

Notre forêt est un véritable puits de carbone, elle concourt au maintien de la qualité de l'air. C'est une nécessité pour limiter l'impact de l'axe routier, le plus fréquenté du département, qui traverse notre territoire.

L'acquisition de parcelles, au fil des ans par le conseil municipal, garantit la cohérence d'ensemble et la libre accessibilité afin que chacun puisse jouir de ces espaces pour les différentes activités que l'on peut y pratiquer.

Une forêt, c'est aussi une méthode de gestion. Nous avons un plan d'aménagement qui se renouvelle cette année pour 20 ans. Défini par le code forestier, il donne un cap et les grandes orientations sylvicoles d'une forêt. Notre volonté n'est pas d'être dans une démarche productiviste mais bien de favoriser le renouvellement des peuplements dans un contexte climatique particulier.

Nous souhaitons aller plus loin et inviter la nature en ville !

C'est pourquoi, nous avons planté sur plusieurs espaces conséquents

et qui n'étaient, à ce jour, qu'engazonnés, différentes essences d'arbres fruitiers. Ces arbres et leurs produits sont désormais un bien commun. Nous le confions sous la responsabilité citoyenne afin que chacun le respecte et le fasse respecter.

Evidemment, cette volonté municipale n'est qu'une action qui s'ajoute aux efforts que tous les habitants déploient pour notre cadre de vie.

La qualité du quotidien, c'est aussi pouvoir se déplacer librement sur des trottoirs dépourvus de déjections canines qu'auront ramassées les propriétaires d'animaux, des trottoirs libérés des véhicules qui, comme le précise le code de la route, n'ont pas à y stationner.

C'est également respecter les plages horaires où le bruit est toléré pour effectuer les travaux de jardinage ou de bricolage.

Les petites attentions de chacun font la qualité du vivre ensemble. Nous en avons bien besoin dans une société où l'être humain a bien du mal à trouver sa place. Les inégalités sont omniprésentes, certains en profitent pour souffler sur les braises des différences pour attiser la haine et nous diviser.

Seules la solidarité et la fraternité nous permettent de résister !

Le Maire,
Alain BOUCHER



La vie de la commune



Du nouveau à la bibliothèque



Une grainothèque se met en place ! Mais qu'est-ce qu'une grainothèque ?

C'est un outil qui permet l'échange de graines entre particuliers. Elle se remplit et se vide en fonction des dépôts et des retraits. Si elle est majoritairement potagère, les fleurs sont également les bienvenues.

La grainothèque s'accompagne de documentaires issus du fond de la bibliothèque afin de guider les jardiniers amateurs ou confirmés. Elle permet la production à moindre coût de ses propres légumes et d'accéder à une alimentation plus saine. Une activité bénéfique pour réduire le stress, pratiquer des exercices physiques et développer les interactions sociales et intergénérationnelles.

C'est également la mise en valeur du patrimoine vivant, transmis par des générations qui, avec la conjoncture actuelle, tend à redevenir nécessaire. Ce sont des savoir-faire et des savoir-être qui « sèment » des valeurs et des compétences.

N'hésitez pas à venir déposer ou prendre graines et autres semis.



Puzzle participatif



Un puzzle de 1000 pièces à reconstituer.

Vous pensez que les puzzles ne sont réservés qu'aux enfants ou aux geeks, détrompez-vous !

Ces derniers ont de nombreuses vertus insoupçonnées pour votre santé et votre bien-être.

Jeu éducatif favorisant la patience, ils ont des bénéfices sur la concentration, la mémoire.

Lors de votre passage à la bibliothèque, prenez le temps d'assembler quelques éléments de ce paysage, même pour seulement deux ou trois pièces.

Le puzzle est à votre disposition dans le hall d'entrée.

Alors, combien de temps pour le finir ??





La vie de la commune



Au théâtre ce soir



Le samedi 17 février, la Vaudevill'Oise (nouveau nom de la compagnie théâtrale de Verneuil) a présenté la pièce « Les Belles Sœurs » à la salle polyvalente.



Ce rendez-vous annuel très attendu a réuni plus de 120 spectateurs qui ont, à entendre rires et applaudissements, passé un très bon moment.



Carnaval de printemps



Samedi 16 mars, Monsieur Carnaval s'est promené dans les rues de Monchy-Saint-Eloi aux sons d'une musique festive et sous une pluie colorée de confettis.

Le joyeux cortège déguisé s'est ensuite rassemblé, près de la salle polyvalente, afin de brûler Monsieur Carnaval, fêtant ainsi l'arrivée du printemps.



Un spectacle de magie a su captiver l'attention du jeune public.

L'après-midi s'est terminé par un goûter de crêpes préparé et servi par les membres du comité des fêtes.





L'atelier du pain



Notre boulanger, Dominique vous écrit :

« Mes chers Monchysoises et Monchysois,

Cela fait 18 mois que je suis venu m'installer dans votre commune pour faire danser vos papilles et sincèrement, votre accueil chaleureux m'a surpris.

J'ai découvert l'amour de ce métier en 2010 en créant ma première boulangerie à Paris. Nostalgique de l'Oise, j'ai acheté 2 boulangeries à Liancourt, puis 3, 4, 5. Un travail de titan facilité par une équipe très performante dont les 4 meilleurs m'ont accompagné à Monchy.



Je suis tenace, j'aime aller au bout de mes rêves. Depuis mes 5 ans, je vais tous les étés en Bretagne. Petit, je disais à mon entourage : « Quand je serais grand, j'aurai une maison ici. ». C'est une réalité depuis quelque temps déjà.

Ce petit laïus pour vous annoncer que j'ai décidé de vous quitter pour réaliser mon rêve ultime : y vivre définitivement et me consacrer à un nouveau projet.

Évidemment, je ne vous abandonne pas. En accord avec Julien, mon responsable magasin et Christophe, mon boulanger, ces derniers ont pris la location gérance du commerce depuis le 19 février. Rien ne change, l'équipe reste la même. Je serai à leurs côtés pendant 6 mois pour assurer la transition.

Encore une fois, un grand merci à chacun de vous, vous allez me manquer.

Dominique»



Commémoration



Ce mardi 19 mars était la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Avant le dépôt de gerbe au monument aux morts, les personnes présentes se sont rendues sur la tombe de Lucien PERTUISOT, monchysois décédé en Algérie à l'âge de 21 ans.





Projet Cœur de bourg



Le bailleur ICF Habitat Nord-Est et Monsieur Alain Boucher, Maire, ont présenté jeudi 28 mars le projet de béguinage dédié aux séniors à la salle polyvalente.

Cette présentation a été suivie d'échanges qui ont permis au public présent de trouver réponses à bon nombre de leurs interrogations.



Le béguinage en résumé



Ce projet s'inscrit dans le programme de construction de 113 logements. Cela induit une proximité entre différentes générations d'habitants.

La présence d'un voisinage mixte permettra la création de liens sociaux intergénérationnels. La résidence dédiée au béguinage sera réservée à un public sénior.

A terme, le but est de mettre en place un service d'échanges entre les locataires et permettre à tous de prendre part à certaines activités et animations.

La présence d'un animateur coordinateur contribuera à générer une ambiance conviviale, à proposer des services et à coordonner diverses activités.

L'offre de logements du béguinage comprend 8 appartements de type 2 (1 pièce principale et 1 chambre) et 14 logements de type 3 (1 pièce principale et 2 chambres). Les surfaces habitables sont comprises entre 50 et 70m².

Le bâtiment est équipé d'un ascenseur. Certains logements disposent de jardinets et d'autres de balcons.

Un jardin commun sera également accessible depuis la salle commune.

Le montant des loyers devrait osciller entre 420 et 600€ environ hors charges.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'aventure du béguinage, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Le béguinage en façade



La vie de la commune



Le retour des Gratte-Pierres



Jeudi 28 et vendredi 29 mars, les CM1 et les CM2 de l'école Eugène Cauchois sont allés à la découverte de la commune, accompagnés des Gratte-Pierres.

Au cours d'une grande balade en forêt ou d'une visite de notre église, ils ont récolté des mots, des anecdotes, des sensations, des ressentis.



Les autres classes se rendront prochainement sur d'autres sites de la commune.

Place, ensuite, à l'imaginaire pour produire histoires, poèmes ou chansons qui vous seront présentés le **samedi 1er juin**.

Dimanche 7 avril à 10h00, les Gratte-Pierres vous donnent rendez-vous devant la mairie.

Ils vous invitent à les emmener en balade dans vos lieux préférés, importants, secrets de la commune.

Ensemble, explorons notre imaginaire et inventons demain !

Élections européennes



Le 9 juin 2024, les électeurs seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement européen dans le cadre des élections européennes. Cette année, les règles de vote ont été légèrement modifiées. Un décret, paru au Journal officiel le dimanche 31 décembre 2023, précise ces modifications qui ne s'appliquent, pour l'heure, qu'aux élections européennes de juin prochain.

La principale concerne le vote par procuration, qui permet de donner sa voix à quelqu'un d'autre si l'on est absent au moment du scrutin. Cette démarche sera facilitée. Le décret prévoit que si l'électeur effectue sa procuration en ligne, via le site Internet dédié (maprocuration.gouv.fr), il n'aura plus besoin de se rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie pour faire valider celle-ci, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Désormais, il faudra attester de son identité "*à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié*", précise le décret. Un moyen d'identification qui devrait être France Identité, le service public d'identité numérique. La procuration devrait pouvoir être réalisable jusqu'à la semaine avant le scrutin du 9 juin, mais la date limite n'a pas encore été communiquée.

Pour rappel, vous avez jusqu'au mercredi 1er mai (sur Internet) ou vendredi 3 mai (formulaire papier à déposer en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois) pour vous inscrire sur les listes électorales.



La vie de la commune



Plantations d'arbres



Depuis 1998, la commune poursuit une politique de préservation du milieu naturel afin de proposer un cadre de vie de qualité à ses habitants.

Dans le cadre du plan « un million d'arbres en Hauts-de-France », 51 arbres fruitiers ont été plantés : pommiers, poiriers, pruniers, groseilliers, cerisiers, pêchers.

Des habitants bénévoles se sont retrouvés sur 3 sites différents du territoire : au parc de Caucriaumont, sur la pelouse de la rue du Champ du Mouton et dans le parc du Grand Champ. Les enfants de l'ALSH ont, quant à eux, apporté leur contribution au parc de Caucriaumont.

Maintenant place au développement de ces derniers. Et d'ici quelque temps, la joie et le plaisir de déguster de superbes fruits.



MOBY



Jeudi 18 Avril, la rue Eugène Cauchois sera, à nouveau fermée, à la circulation aux horaires d'entrée et de sortie de l'école élémentaire.

Prochain temps fort : du 1er au 5 juillet.

Toute participation pour assurer la sécurité de ce dispositif est la bienvenue. Merci de prendre contact en mairie, si vous souhaitez rejoindre le dispositif.

Les enfants comptent sur vous !



**Rendez-vous
sur notre
nouveau site ...**



Monchy-Saint-Eloi
Site officiel

SERVICES ▾ VIE EDUCATIVE ▾ ASSOCIATIONS ▾ LA COMMUNE EVOLUE ▾
AFFICHAGE PUBLIQUE ▾

Le Facebook de la commune



www.monchysainteloi.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :

03 44 71 00 68

Courriel :

mairie.monchysainteloi@orange.fr

Notre site : www.monchysainteloi.fr

Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h à 18h (sauf pendant les vacances scolaires).

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

Le recensement a lieu désormais dès l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour

du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris le permis de conduire.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte aux horaires suivants :

Mercredi et Samedi :
9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h

Téléphone : 03 44 71 16 49

Courriel :

bib.monchysainteloi@orange.fr

Catalogue en ligne :

<http://monchy-saint-eloi-pom.c3rb.org>

État civil

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche « Accord pour publication d'acte d'état civil ».

Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Ils sont nés:

Etzio HARDI SINCERE, le 5 février 2024.

Ilan SUCHET, le 17 février 2024.

Mathis ELBAZ, le 20 février 2024.

Lucas JANDOT, le 29 février 2024.

Il nous a quittés:

Alfred BRULIN, le 19 mars 2024.



www.monchysainteloi.fr

